

EXTRAIT DE DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 avril 2017

Accusé de réception en préfecture
034-213401094-20170412-23-2017-DE
Date de télétransmission : 14/04/2017
Date de réception préfecture : 14/04/2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni le 12 avril 2017 Sous la présidence de **Monsieur Francis BOUTES, Maire.**

PRESENTS : Mesdames DUMOULIN Mary-Andrée - FELIX Maryse - FLAMENT Chantal - GALZY Isabelle - GARRIGUE Sandrina - JOURDAN Agnès - THOUREL Lucette
Messieurs ALLEMANY Christian - BERTHOMIEU Michel - FOREZ Daniel - SOULIE Christophe

ABSENTS : Mmes PAILLES Pilar
MM. MARTINEZ Nicolas - PAGEOT Emmanuel

PROCURATIONS : Mme GALZY Isabelle donne procuration à M. ALLEMANY Christian et Mme GARRIGUE Sandrina donne procuration à M. BOUTES Francis

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme THOUREL Lucette est élue secrétaire de séance

23/2017 - Approbation du compte de gestion 2016- Budget CCAS Gabian

Monsieur le Président expose le compte de gestion fourni par la Trésorerie de Murviel les Béziers sur le budget CCAS, qu'il convient de rapprocher de notre compte administratif.

Ayant examiné le compte de gestion pour l'exercice 2016, dressé par Madame la Trésorière de Murviel les Béziers pour le budget CCAS de Gabian et ayant constaté la parfaite régularité des comptes, je vous propose de vous prononcer sur l'adoption du compte de gestion 2016.

DEMANDE de bien vouloir en délibérer, et de l'**AUTORISER** à signer tous documents relevant de cette décision.

Le Comité Communal d'Action Sociale,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après avoir pris connaissance du document présenté,
à l'unanimité des membres présents,
ADOpte le Compte de Gestion du CCAS tel que présenté.
AUTORISE M le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Le Maire,
Francis BOUTES**


